

Et “un accord mondial sur les migrations” : demandez le programme de votre extermination !

écrit par Gilles Badou | 21 février 2018

Une attention particulière accordée à la restauration dans les pays d'origine des conditions favorables à un retour volontaire et durable

Dans le cadre de la réponse globale au plan régional, **des appuis techniques, financiers et d'autres types d'appui** ciblés pourraient être fournis aux pays d'origine pour restaurer les conditions favorables à un retour durable. Méritent une attention particulière :

- le fonctionnement des institutions étatiques et la mise en place de l'état de droit;
- la remise en état des services publics essentiels et des infrastructures sociales ;
et
- le développement dans les zones de retour devant profiter tant aux personnes rapatriées qu'à leurs communautés d'accueil.

L'ONU va promulguer un « pacte mondial » pour les migrants afin d'imposer l'immigration clandestine en Europe, et en appeler d'autres puisqu'il faudrait se préparer aux “migrations climatiques” et, cela fait partie du programme, “donner une image positive ” des migrations :

<http://www.europe1.fr/international/lonu-lance-une-vaste-negotiation-sur-un-pacte-mondial-sur-les-migrations-3579170#xtor=CS1-16>

Le texte détaille 22 mesures concrètes comme collecter des données, fournir des papiers d'identité aux migrants qui en sont dépourvus, accorder un soin particulier aux femmes et aux enfants, fournir aux migrants un accès aux services sociaux ou empêcher toute discrimination.

C'est en consultant la littérature officielle de l'[UNHCR](#)

relative au pacte précité que l'on découvre au point n°4 (« Mesures à prendre dans la recherche de solutions », partie c) qu'il est question « **d'élargir le regroupement familial** » (1), de « **prendre en charge l'éducation** » des clandestins (3) et, plus frappant encore, de « **faciliter la mobilité de la main d'oeuvre** » (4).

Ce dernier point vise explicitement à exercer, au profit des puissances financières, un dumping social au détriment des travailleurs des pays ciblés.

Toujours au point n°4 (partie d), le document présente une liste de mesures pour « faciliter l'accueil » des migrants clandestins dans les pays visés. **Parmi elles, un travail d'embrigadement idéologique des populations qui suppose un volet répressif. On peut ainsi lire que les Etats devront « promouvoir l'harmonie sociale et lutter contre la xénophobie » (4).** Une formulation d'autant plus révélatrice qu'elle anticipe des troubles sociaux qu'il faudra contenir et que ces troubles seront uniquement le fait des autochtones comme le suggère la notion de « xénophobie ».

Fuyez, pauvres fous ! Ou combattez pendant qu'il en est encore temps.

Note de Christine Tasin

On lira avec attention leur document de travail :

<http://www.unhcr.org/fr/5a05be8c7.pdf>

Des rapports, des rapporteurs, des commissions, des responsables, des réunions, des accords...

Une machine infernale, une machine folle, faisant semblant de gérer et d'organiser grâce à des coquilles vides.. qui n'ont

d'autre but que de laisser l'Afrique envahir l'Europe. Pardon. de permettre à l'Afrique d'envahir l'Europe. Et grâce à cette invasion voulue, orchestrée, des milliers de gens vont s'en mettre plein les poches en faisant semblant de gérer le problème dans l'intérêt des "migrants" et du nôtre.

Pour mieux enfumer le pékin moyen, ils annoncent même prévoir de restaurer l'état de droit dans les pays d'origine afin de faciliter le retour des migrants... Vaste programme. Et ils ne rigolent pas en l'écrivant. Ils oublient juste la question subsidiaire : est-ce possible ? Qui va payer ? Sauf à être les USA ayant les moyens de fiche en l'air Allende pour mettre à sa place Pinochet, comment des pays européens bouffés par la dette, le chômage, le coût de l'invasion migratoire pourraient-ils, sérieusement, aller faire et défaire les potentats africains ?

Une attention particulière accordée à la restauration dans les pays d'origine des conditions favorables à un retour volontaire et durable

Dans le cadre de la réponse globale au plan régional, des appuis techniques, financiers et d'autres types d'appui ciblés pourraient être fournis aux pays d'origine pour restaurer les conditions favorables à un retour durable. Méritent une attention particulière :

- le fonctionnement des institutions étatiques et la mise en place de l'état de droit;
- la remise en état des services publics essentiels et des infrastructures sociales ;
et
- le développement dans les zones de retour devant profiter tant aux personnes rapatriées qu'à leurs communautés d'accueil.